

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Retiré

AMENDEMENT

N° I-CF1396

présenté par
M. Bataille et M. Castellani

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:

L'article 50 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est ainsi modifié :

1° Au premier alinéa, remplacer les mots « du premier exercice » par les mots « des deux exercices consécutifs »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Prorogation de la contribution exceptionnelle au tonnage pendant 1 an supplémentaire.